

Doc créé le 15 02 2023

### BILAN DE LA MISSION (à retourner sous 8 jours)

Vous venez d'être mis à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime dans le cadre du service de remplacement. Dans le souci permanent d'améliorer notre collaboration, merci de compléter la fiche bilan à retourner par courriel à l'adresse : [remplacement@cdg17.fr](mailto:remplacement@cdg17.fr).

NOM et Prénom : .....  
 Collectivité d'affectation : .....  
 Mission du ..... au .....  
 Fonctions / Métier : .....  
 Missions conformes au descriptif : .....

	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Accueil, accompagnement				
Lieux / Locaux d'affectation				
Equipements de Protection Individuels (s'ils sont requis)				
Horaires de travail				
Autonomie, initiative				
Relations avec les collègues				
Relations avec la hiérarchie				
Relations avec le public (le cas échéant)				
Appréciation générale				

Observations / suggestions éventuelles : .....  
 .....  
 .....

Souhaitez-vous effectuer de nouvelles missions avec le service Remplacement du CDG17 ?  OUI  NON

Date de disponibilité : .....

Fait à ....., le .....

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont utilisées pour assurer le suivi de la mission d'un agent mis à disposition par le service de Remplacement du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : gestionnaires du service de remplacement.

Les données sont conservées pendant les deux ans qui suivent la date de fin du contrat d'engagement à durée déterminée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant les rectifier demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : [dpd@cdg17.fr](mailto:dpd@cdg17.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.